



Saint-Cyr-sur-Loire



#CapJeunes

Bougeons Saint-Cyr !



ÉTÉ 2017

DU LUNDI
10 JUILLET
AU VENDREDI
25 AOÛT

*les places sont limitées
à 50 par semaine*

Jeunes
11-16 ans
scolarisés
au collège

Inscriptions **du 9 au 19 mai** pour les catégories 1 et 2 (*voir au verso*)
et **du 22 au 24 mai** pour la catégorie 3 (*voir au verso*)
de 8 h 30 à 17 heures au service Vie scolaire et jeunesse
Renseignements : 02 47 42 80 62 ou 67



Quand ?

L'Unité "Loisirs et Découverte" fonctionne du jeudi 7 juillet au vendredi 26 août 2016 inclus, de 9 h à 17 h 30.

Elle accueille les adolescents âgés de 12 à 16 ans non révolus, scolarisés au collège.

La priorité est donnée aux enfants dont les parents habitent ou travaillent à Saint-Cyr-sur-Loire. Toutefois, l'Unité "Loisirs et Découverte" accueille les enfants des communes extérieures dans la limite des places disponibles.

Où ?

Groupe scolaire Roland Engerand - 35 rue Roland Engerand à Saint-Cyr-sur-Loire.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions s'effectuent à la semaine et se déroulent uniquement au service Vie scolaire et jeunesse de la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire. Les inscriptions par courriel ou voie postale ne seront pas prises en considération pour éviter toute erreur et tout litige.

Réunions d'informations

Elles auront lieu
le mardi 20 juin de 17h à 19h
et le mercredi 21 juin de 9h à 11h30
au bureau des ETAPS,
situé à l'arrière du gymnase
Louis Stanichit, à proximité
du collège de la Béchellerie
(09 63 01 15 23 ou 06 74 29 94 07).

Quels sont les tarifs ?

1 Catégorie 1 de 3,50 € à 17,35 €
(Familles domiciliées à Saint-Cyr-sur-Loire)

2 Catégorie 2 de 3,50 € à 22,50 €
(Familles qui travaillent à Saint-Cyr-sur-Loire et/ou grands-parents domiciliés à Saint-Cyr-sur-Loire)

3 Catégorie 3 de 3,50 € à 27,50 €
(Familles n'habitant pas Saint-Cyr-sur-Loire)

Le tarif est calculé en fonction du quotient familial et la facture correspondante vous sera adressée par courrier.

Remboursement en cas d'absence ?

Seules les absences d'au moins une semaine sont remboursées sur justificatif d'un certificat médical déposé au service Vie scolaire et jeunesse de la mairie, au plus tard **dans les 48 heures** qui suivent l'absence.

Règlement intérieur

Les règles de vie sont établies par l'équipe d'animation en concertation et discussion avec les jeunes qui s'engagent à les respecter. Elles font appel au respect des autres, du matériel et des locaux.

Il est formellement interdit aux jeunes de :

- Disposer d'un téléphone portable pendant les activités, les déplacements, les camps...
- Fumer, apporter ou consommer de l'alcool dans les locaux
- Proférer des propos racistes ou discriminatoires
- S'insulter, injurier, employer des mots grossiers ou crier dans la structure
- Être violent et/ou se battre
- Pratiquer des jeux dangereux

Droit à l'image

La mairie se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises au cours du séjour dans le but de promouvoir des activités de #CapJeunes ; cela uniquement sur le blog de #CapJeunes et pour tout document émanant du service communication de la ville. Les images seront captées dans un lieu public et les cadrages comprendront toujours plusieurs enfants.

Un renseignement complémentaire ?

Prenez contact avec le service

Vie scolaire et Jeunesse

au 02 47 42 80 62 ou 67.

Afin de limiter le temps d'attente pour les familles, nous vous demandons de vous présenter muni des pièces ou photocopies sollicitées pour l'année 2016. Merci de votre compréhension.

- Le N° d'allocataire CAF (attestation) ou avis d'imposition 2015 - OBLIGATOIRE
- Le carnet de santé de l'enfant
- Un justificatif de domicile (parents ou grands-parents habitant à Saint-Cyr-sur-Loire)
- Une attestation d'assurance personnelle ou volet d'assurance scolaire couvrant les risques "Individuelle-Accident" et la Responsabilité Civile (1)
- Un certificat médical
- Une attestation d'aptitude à la pratique de la natation

(1) ces documents resteront dans le dossier de l'enfant

Les activités sportives

Un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique d'activités sportives est obligatoire.

Les activités nautiques

La participation à toute activité nautique nécessite au préalable la possession d'une attestation d'aptitude à la pratique de la natation. Une session est organisée le **samedi 24 juin 2017 de 11 h 15 à 12 h 30** ; se munir d'une pièce d'identité. Il est possible aussi de fournir **soit une attestation scolaire "savoir nager"** délivrée par les écoles et les collègues, soit un **certificat** attestant de la réussite au test commun aux fédérations sportives agréées ayant la natation en partage : le **Sauv'nage**.

TOUTE MA SEMAINE À SAINT-CYR

Les activités proposées

Elles sont multiples et variées, tous les jours de 9 h à 17 h 30. Tu es informé(e) plus précisément du programme au moment de ton séjour.

Activités sportives

Tennis, basket, foot, badminton, squash, hand-ball, piscine, thèque, voile, catamaran, roller, escalade, tchouk-ball...

Activités manuelles, artistiques, expression

Théâtre/ improvisation, danse, peinture tee-shirt, patchwork...

Activités informatiques

Jeux en réseau, montage photos, fabrication d'un journal

Grands jeux

Sorties à la demi-journée ou la journée

Possibilité de partir en camp (voir descriptif ci-dessous)

DESCRIPTIF DES CAMPS

Nous proposons un camp par semaine. **Attention, les places sont limitées !!!**

Si tu souhaites participer à plusieurs camps, numérote les par ordre de préférence, nous retiendrons en premier lieu le vœu N°1 ; puis, si cela est possible, un autre vœu.

CAMP CANOË ET ESCALARBRE (16 places) 2 nuitées Du 10 au 13 juillet ou du 21 au 25 août 2017

Le camp se déroulera à CHINON, au camping municipal. **NB : Pour le camp du mois d'août, tous les déplacements se feront à vélo en compagnie de 2 animateurs (parcours long de 12 kilomètres assez sportif !!! VTT obligatoire).**

Brevet de natation et certificat médical obligatoires à délivrer lors de l'inscription.

Déroulement

Préparation du camp de 9 h à 17 h 30 dans les locaux de #CAPJEUNES le lundi. Départ en bus et installation au camping municipal le mardi. Activités escal'arbre, kayak les mardi, mercredi et jeudi. Rangement et retour le jeudi.

CAMP VOILE (16 places) 2 nuitées Du 31 juillet au 4 août

Le camp aura lieu à la base nautique de Marçon.

Brevet de natation et certificat médical obligatoires à délivrer lors de l'inscription.

Déroulement

Préparation du camp de 9 h à 17 h 30 dans les locaux de #CAPJEUNES le lundi. Départ en bus et installation à la base nautique de Marçon le mardi. Activité voile les mardi, mercredi et jeudi. Rangement et retour le jeudi.

CAMP SKI NAUTIQUE (16 places) 3 nuitées Du 17 au 21 juillet 2017

Le camp se déroulera à Moncontour au camping Active Park et à la base de loisirs.

Brevet de natation et certificat médical obligatoires à délivrer lors de l'inscription.

Déroulement

Préparation du camp de 9 h à 17 h 30 dans les locaux de #CAPJEUNES le lundi. Départ en bus et installation au camping le mardi. Activités ski nautique les mardi, mercredi et jeudi. Rangement et retour le vendredi.

CAMP DESCENTE DE LOIRE (12 places) 2 nuitées Du 7 au 11 août

Le camp se déroulera au camping Loire et Châteaux (avec piscine) de Bréhémont.

Brevet de natation et certificat médical obligatoires à délivrer lors de l'inscription.

Déroulement

Préparation du camp de 9 h à 17 h 30 dans les locaux de #CAPJEUNES le lundi. Départ le mardi en bus pour l'embarcadère SAINT-CYR-SUR-LOIRE. Descente de LOIRE et installation sur le camp de base à BRÉHÉMONT. Activité piscine mercredi, descente de Loire jusqu'à la Chapelle sur Loire jeudi. Rangement et retour le jeudi.

CAMP ZOO (16 places) 3 nuitées Du 24 au 28 juillet 2017

Le camp se déroule à la Flèche au camping de la Route d'Or.

Tous les déplacements se feront à vélo en compagnie de 2 animateurs (parcours long de 5 kilomètres).

Certificat médical obligatoire à délivrer lors de l'inscription.

Déroulement

Préparation du camp de 9 h à 17 h 30 dans les locaux de #CAPJEUNES le lundi. Départ le mardi. Baignade à la base de loisir, découverte de la ville. Activité visite libre et visite guidée du zoo les mercredi et jeudi. Rangement et retour le vendredi.

CAMP ÉQUITATION (16 places) 3 nuitées Du 14 au 18 août 2017

Le camp aura lieu à AMBILLOU, au centre équestre "la Chaussée", avec 2 animateurs et un moniteur d'équitation.

Certificat médical obligatoire à délivrer lors de l'inscription.

Déroulement

Préparation et départ du camp de 9 h à 17 h 30 dans les locaux de #CAPJEUNES le lundi. Activités équitation et balade les mardi, mercredi et jeudi. Rangement et retour le jeudi.

Liste du matériel à prévoir pour les activités et pour les camps

ACTIVITÉS NAUTIQUES

- 1 paire de chaussures fermées et usagées pour naviguer
- 1 maillot de bain
- 1 ou 2 tee-shirts pour aller dans l'eau
- 1 ou 2 shorts pour l'eau
- 1 casquette ou 1 chapeau
- CRÈME SOLAIRE haut indice de protection
- 1 paire de lunettes de soleil + cordon de sécurité
- 1 serviette de bain

POUR L'ESCALARBRE

- Baskets
- Vêtements usagés

POUR L'ÉQUITATION

- Prévoir des chaussures fermées, un pantalon long et confortable, de préférence pas de jeans.

POUR LE CAMP VÉLO

- Baskets,
- Jogging, collant ou cuissard long ou court, short
- Gants de vélo
- Coupe-vent ou Kway
- Sac à dos
- Casque
- **Vélo type VTT en bon état de fonctionnement (pneus, freins, vitesses...)**
- Antivol

CAMPING

- 1 matelas ou une mousse de camping
- Sac de couchage
- Lampe de poche
- Sac de linge sale
- Pincettes à linge
- 1 assiette, 1 bol, couvert, 1 verre en plastique de préférence

VÊTEMENTS

- 2 pantalons dont un jogging
- 2 pulls dont 1 chaud
- 2 tee-shirts pour le soir
- 1 pyjama chaud
- Sous-vêtements de rechange
- 3 paires de chaussettes
- 1 coupe-vent ou Kway
- 1 maillot de bain (piscine) ou slip de bain (pas de short de bain)
- Sac à dos

POUR LA TOILETTE

- 1 serviette de toilette
- Savons, shampoing
- Brosse à dents, dentifrice
- Brosse ou peigne

➔ Pour les enfants qui portent des lunettes de vue, prévoir un cordon de sécurité pour l'ensemble des activités.

Ton vélo en bon état

Il est indispensable que tu disposes d'un vélo pendant ton séjour. En effet, les déplacements vers les structures sportives ou les sites d'activités s'effectuent généralement à vélo. Le vélo est également nécessaire lors de certains camps.

Ton vélo doit donc être en **bon état (freins, pneus, vitesses...)** et tu en seras responsable : pense à te munir d'un **antivol !** Le port du casque est obligatoire. Il est possible de laisser ton vélo au centre le soir.

ATTENTION ! Certains camps nécessitent l'utilisation des bicyclettes : se référer à la description des camps.